

**Session extraordinaire du Conseil municipal
de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
tenue le mardi 14 décembre 2021, à 20h37
au Centre Jean-Guy-Cardinal
situé au 156, 3^e Avenue**

Sont présents :	Madame la mairesse	Julie Boivin
	Mmes les Conseillères	Véronique Baril Isabelle Hardy
	MM. les Conseillers	Pierre Berthiaume Marc-Olivier Leblanc Sébastien Lévesque Keven Renière
	Le directeur général	Alain Cassista
	La trésorière	Sylvie Poitras
	La greffière	Geneviève Lazure

2021-12-14 - 440

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 20h30 par Madame Julie Boivin, mairesse de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines et Madame Geneviève Lazure agit comme secrétaire.

2021-12-14 - 441

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la Conseillère Véronique Baril appuyé par Madame la Conseillère Isabelle Hardy et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire tel que déposé par la greffière;

ADOPTÉ

2021-12-14 - 442

***Adoption du budget
Exercice financier 2022***

Madame Julie Boivin, mairesse, présente aux citoyens présents à cette séance extraordinaire, les prévisions budgétaires de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines pour l'exercice financier 2022, lesquelles prévoient des revenus et des dépenses de l'ordre de 26 200 900 \$;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Keven Renière appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Berthiaume et résolu à l'unanimité :

Que les prévisions budgétaires de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, préparées pour l'exercice financier 2022, soient et sont adoptées telles que présentées;

ADOPTÉ

2021-12-14 - 443

Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024

Il est proposé par Madame la Conseillère Véronique Baril appuyé par Monsieur le Conseiller Marc-Olivier Leblanc et résolu à l'unanimité :

Que le programme des dépenses en immobilisations de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, se chiffrant à la somme de 27 700 000 \$ pour les années 2022, 2023 et 2024, soit adopté et qu'il soit confiné aux archives de cette Corporation;

ADOPTÉ

2021-12-14

Période de questions

2021-12-14 - 444

Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité :

De clôturer la présente assemblée considérant que l'ordre du jour est présentement épuisé.

ADOPTÉ

Julie Boivin, mairesse

Geneviève Lazure, greffière